



14ème législature

Question N° : 103186	De Mme Marianne Dubois (Les Républicains - Loiret)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > SNCF	Analyse > fonctionnement. satisfaction des usagers. perspectives.
Question publiée au JO le : 28/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les nouveaux désagréments que connaissent certains usagers de la SNCF utilisant les automates et non les guichets. En effet, leur cartes de paiement sont refusées car n'étant pas gérées par lesdites bornes, ce qui les conduit à embarquer à bord des trains sans billet, et donc d'être potentiellement en situation de fraude. Ces nouveaux éléments ternissent l'image du service public ferroviaire, seuls 58 % des usagers, soit moins de 6 sur 10, sont satisfaits des services de la SNCF, selon la dernière enquête de satisfaction de l'UFC-Que Choisir, intitulée « Les nuages s'amoncellent ». Elle souhaiterait donc connaître les mesures susceptibles d'être prises pour remédier à ce nouveau problème.